**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**
**Financement : SOCIETE DE GESTION DE MANANTALI (SOGEM)**
**Référence de l'avis : AMI-SOGEM-N°02/10//2026 du 22/10/2026**

**Sélection d'un Cabinet de Consultants pour le Contrôle et la supervision des travaux de fourniture, montage et la mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Matam, Kaedi au poste HT de Matam au Sénégal ; fourniture, montage et mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Bakel, Selibaby au poste HT de Bakel au Sénégal ;fourniture ,montage et mise en service du 3 éme transformateur 225/33kV/75 MVA au poste HT de Nouakchott, Travaux de sécurisation de l'alimentation électrique de la base vie de Manantali.**

1. L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) à travers la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM) a, dans le cadre de son programme d'investissement a l'intention d'utiliser une partie du montant destiné au budget d'investissement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au contrôle et à la supervision des travaux ci-dessus cités.

2. La Direction Générale de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM), sise à Bamako/Mali a l'intention de procéder, sur la base d'une méthode de sélection ouverte, au choix d'un Cabinet de Consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de fourniture, montage et la mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/10 kV-20 MVA Matam-Kaedi au poste HT de Matam au Sénégal ; fourniture, montage et mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Bakel-Selibaby au poste HT de Bakel au Sénégal ; **fourniture ,montage et mise en service du 3 éme transformateur 225/33kV/75 MVA au poste HT de Nouakchott,** la sécurisation de l'alimentation de la base vie de Manantali .

3. Les travaux portent sur l'exécution sur : 1) les travaux d'installation des travées transformateurs, 2) les travaux dela sécurisation de l'alimentation électrique de la base vie de Manantali, 3) les travaux de fourniture.

De manière générale, l'Ingénieur Conseil doit fournir tous les services professionnels et techniques pour permettre dans le cadre du contrôle et la surveillance des travaux de la façon la plus économique, la plus efficiente. Le Consultant doit mettre en œuvre sa compétence pour l'atteinte des objectifs de la mission ci-dessus.

4. Les Services de Consultant (« Services »), sans être limitatifs consistent à l'assistance de l'Ingénieur Conseil au profit de la SOGEM pour le contrôle et la surveillance des travaux qui comprennent la fourniture, le montage, les travaux de génie civil y afférents, les travaux d'adaptation aux installations existantes, les essais et la mise en service de nouveaux équipements (Transformateur, équipements HT, équipements de contrôle/commande, etc.). En particulier il s'agit de : 1) la réalisation de l'ensemble des études d'exécution nécessaires ; 2) le contrôle et la supervision des travaux de fourniture, montage et la mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Matam, Kaedi au poste HT de Matam au Sénégal ; fourniture, montage et mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Bakel, Selibaby au poste HT de Bakel au Sénégal, **fourniture ,montage et mise en service du 3 éme transformateur 225/33kV/75 MVA au poste HT de Nouakchott**; 3) la fourniture et l'installation des cellules 30 kV et leur système de contrôle-commande ; 4) la fourniture des systèmes de protection, de commande/contrôle, de Téléconduite et de Télécommunication nécessaire à l'intégration aux installations existantes ; 5) l'exécution de tous les travaux de génie civil nécessaires à l'installation des équipements. L'ensemble

des travaux. l'extension du jeu de barres 90 KV et les raccordements HTB seront réalisés de manière à minimiser les temps de coupure.

5. La Direction Générale de la SOGEM invite les candidats ou groupements (Cabinets/Sociétés/bureaux) admissibles, qualifiés, intéressés et disponibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les expériences requises et pertinentes pour l'exécution des services. L'établissement de la liste restreinte sera basé sur les critères, non limitatifs, suivants :

*a)* les expériences des candidats d'ordre général et spécifique :
*b)* les moyens humains nécessaires pour mener à bien la mission.

NB : Il y'a lieu de retenir comme :

- Expériences générales : Toute mission de contrôle et supervision de travaux de fourniture et d'installation de système électrique réseau HTB/HTA
- Expériences spécifiques : Toute mission de contrôle et supervision des travaux de fourniture, montage et mise en service d'une travée transformateur HTB/HTA ou d'Installation de réseau Electrique HTB/HTA

La sélection du Cabinet de Consultants se fera suivant la méthode de la **« Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût ».**

La SOGEM se réserve le droit d'exiger ou de chercher, si nécessaire, des informations supplémentaires pour vérifier/confirmer la régularité et l'authenticité des informations et documents fournis pendant l'examen des dossiers.

**Seules les missions qui font l'objet d'attestations émises par les bénéficiaires seront prises en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt mais tout marché ou contrat avéré ou vérifiable par le Maître d'Ouvrage sera valable.**

Plusieurs firmes peuvent s'associer pour présenter une candidature commune.

6. Les manifestations d'intérêt, en langue française, doivent être déposées, au plus tard le lundi 09 novembre 2026, à 16 heures précises (heure de Bamako) avec la mention « **Sélection d'un Cabinet de Consultants pour le Contrôle et la supervision des travaux de fourniture, montage et la mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Matam, Kaedi au poste HT de Matam au Sénégal ; fourniture, montage et mise en service d'une travée transformateur de puissance 225/90/10 kV-20 MVA Bakel, Selibaby au poste HT de Bakel au Sénégal ; fourniture ,montage et mise en service du 3 ème transformateur 225/33kV/75 MVA au poste HT de Nouakchott , sécurisation de l'alimentation de la base vie de Manantali** », aux adresses ci-après :

a) Direction Générale de la Société de Gestion de Manantali (SOGEM)
Adresse : Hamdallaye ACI 2000 Bamako, République du MALI/Secrétariat du Directeur Général, 4eme étage

Ou

b) courriels suivants : moussa.cisse@sogem-omvs.org ; amadou.dembele@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-omvs.org

7. Les firmes de consultants interessees peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses suivantes : moussa.cisse@sogem-omvs.org ; amadou.dembele@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-omvs.org.

**Fait à Bamako, le 22 octobre 2026**
Le Directeur Général de la SOGEM
A
Julien Charles Bernard SAGNA

Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
Société de Gestion de l'Energie de Manantali
Le Directeur Général
(SOGEM)
O.M.V.S

**ACI 2000 Parcelle N° 2501 -- BP E-4015 - BAMAKO - République du Mali**
**Tél. 00 223 20 23 32 86 / 00 223 20 23 26 57 - Fax : 00 223 20 23 83 50**
**Site web : www.sogem-omvs.org**